

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 OCTOBRE 1970

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. MacEachen, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-174, Loi instituant la Commission de révision de l'impôt et contenant certaines modifications à d'autres lois en relation avec son établissement, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le texte du message et de la recommandation du Gouverneur général, imprimé en conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 62 du Règlement, au sujet du bill précité se lit ainsi:

Son Excellence le Gouverneur général recommande à la Chambre des communes une mesure instituant la Commission de révision de l'impôt et contenant certaines modifications à d'autres lois en relation avec son établissement; prévoyant les traitements, les allocations de

voyage et les pensions des membres de la Commission, les fonctions de la Commission ainsi que les appels devant cette dernière, la nomination d'un registraire et d'un sous-registraire et leurs traitement et pension;

Prévoyant aussi que les traitements, les allocations de voyage et les pensions payables aux membres, aux anciens membres et aux veuves des anciens membres doivent être payés sur le Fonds du revenu consolidé et que toutes les autres dépenses doivent être payées sur les fonds votés à cette fin par le Parlement;

Et prévoyant en outre certaines modifications transitoires ou connexes.

M. MacEachen, au nom de M. Olson, appuyé par M. Laing (Vancouver-Sud), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-175, Loi concernant les grains, qui